



**RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU RÉSEAU DES  
FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

**ÎLE MARGARITA, VENEZUELA  
22 FÉVRIER 2003**

***RECOMMANDATION EN FAVEUR DE LA PAIX MONDIALE***

*RAPPELANT* les recommandations adoptées antérieurement par le Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui font état de la violence, des inégalités et de l'injustice dont les femmes sont toujours les cibles lors de conflits;

*RAPPELANT* plus particulièrement la recommandation sur la contribution des femmes au processus démocratique et à la paix adoptée lors de la 2<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, tenue à Rio de Janeiro en 2001, selon laquelle nous assistons actuellement à une recrudescence mondiale d'actes de violence et de guerre, dont les femmes et les enfants sont souvent victimes, et qui rappelle que la paix est fondée sur des principes de solidarité, de partenariat, de collaboration ainsi que sur la résolution pacifique des conflits, des visions et valeurs partagées par les femmes;

*RAPPELANT* notre conviction profonde selon laquelle la solution pacifique des conflits est la seule façon d'assurer la paix et la sécurité dans le monde;

*CONSIDÉRANT* que les conflits armés créent des cycles sans fin de violence, de destruction et de mortalité et qu'ils nous appauvrissent spirituellement, politiquement, sociologiquement, écologiquement et économiquement;

*CONSIDÉRANT* que les conflits armés détruisent la vie familiale, jettent des communautés entières en exil et transforment les enfants en orphelins;

*CONSIDÉRANT* que les énormes ressources économiques consacrées à l'industrie de la guerre pourraient être utilisées pour éliminer la pauvreté dans le monde;

*CONSIDÉRANT* la prolifération d'armes biologiques, chimiques et nucléaires qui menacent la sécurité de toutes les populations de la planète;

*CONSIDÉRANT* que les objectifs centraux de l'Organisation des Nations Unies, tels qu'énoncés dans sa Charte fondatrice, sont de maintenir la paix et la sécurité internationales et de favoriser la résolution des litiges entre pays par des moyens pacifiques;

*CONSIDÉRANT* que la population civile de l'Irak, surtout les femmes, les enfants et les personnes âgées, est déjà fortement éprouvée par les sanctions économiques et les conséquences de la guerre du Golfe;

*CONSIDÉRANT* qu'une action militaire en Irak aggravera les souffrances de la population civile irakienne, ce qui risque de déclencher un conflit qui se répercutera bien au-delà des frontières de l'Irak;

*NOUS, membres du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques réunies à l'Île Margarita le 22 février 2003,*

*RÉAFFIRMONS* notre volonté de promouvoir l'usage de méthodes pacifiques favorisant le dialogue et la négociation pour la résolution des conflits mondiaux et la construction d'un monde basé sur la paix, l'équité et la justice sociale, le respect inconditionnel des droits de la personne et du droit à l'autodétermination des peuples;

*CONDAMNONS*, en accord avec les principes du droit humanitaire international, toute attaque contre les populations civiles, ainsi que le recrutement d'enfants ou d'adolescents dans les guerres et les conflits armés;

*EXHORTONS* les chefs d'État et de gouvernement ainsi que les parlementaires à faire tout en leur pouvoir pour s'opposer à une action militaire contre l'Irak et à chercher une solution pacifique aux problèmes actuels;

*EXHORTONS* les chefs d'État et de gouvernement ainsi que les parlementaires à rediriger les sommes destinées au conflit en Irak à des programmes faisant la promotion de la santé, de l'éducation, du logement et du bien-être des enfants;

*EXHORTONS* les chefs d'État et de gouvernement ainsi que les parlementaires à respecter les lois et traités internationaux, qui sont la base de la souveraineté et de l'autodétermination des peuples, et à promouvoir les mécanismes multilatéraux afin de rejeter énergiquement toute décision unilatérale et l'agression militaire comme moyens de résoudre les conflits internationaux qui mettent en péril la paix dans le monde;

*SOUTENONS* les initiatives pacifiques engagées par les sociétés civiles de par le monde et les mouvements sociaux réunis récemment à Porto Alegre lors du Forum social mondial;

*LANÇONS* un appel pour la destruction de toutes les armes biologiques, chimiques et nucléaires dans tous les pays, sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies;

*LANÇONS* un appel aux autorités du gouvernement irakien afin qu'elles coopèrent avec l'Organisation des Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et qu'elles respectent la résolution 14.41;

*DEMANDONS* aux Nations Unies de se pencher sans tarder sur les effets de l'embargo en Irak et, plus particulièrement, sur ses graves conséquences pour la situation humanitaire de la population civile irakienne, au premier chef des femmes et des enfants, de manière à ce que soient entreprises, de façon urgente, toutes les actions pertinentes en vue de la levée de l'embargo;

*NOUS ENGAGEONS* à faire tout en notre pouvoir afin de contribuer à mettre un terme à toute logique guerrière, à la haine qu'elle engendre et au racisme qu'elle génère, notamment en informant nos concitoyennes et concitoyens du danger qui nous menace et de l'urgence de nous mobiliser pour promouvoir la paix mondiale.

*NOUS, LES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES, REFUSONS LA GUERRE ET  
DISONS OUI À LA PAIX DANS LE MONDE.*

*«PUISSENT LES ARMES SE CONVERTIR EN PAIN!»*